

Catalogue Formation



Location . Vente . SAV . Formation



Grues mobiles aluminium

Sur remorques & camions



Monte-Meubles aluminium

Sur remorques & porteurs

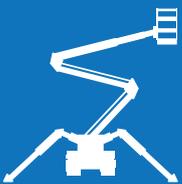


Monte-matériaux aluminium

Sur remorques



Grues sur chenilles & araignées



Nacelles élévatrices araignées

ACES

Compétences & Sécurité

Partout en France et sur
www.klaas.fr

Formations dédiées aux utilisateurs de grues et monte-meubles aluminium

Informations générales	P 3
Législation	P 4
Grue mobile à radiocommande	P 5 - 6
Grue télescopique à radiocommande sur camion	P 7 - 8
Recommandation aux utilisateurs de monte-meubles et monte-matériaux	P 9
Monte-Meubles & Monte-Matériaux	P 10 - 11
Recommandation aux utilisateurs de grues sur chenilles & araignées	P 12 - 13

Le levage est un métier qui impose la plus grande rigueur, Klaas All Road est **historiquement spécialisé** dans la formation aux grues et monte-meubles aluminium.

Pour vous assurer **une performance et une sécurité optimale**, nous avons conçus nos formations en collaboration avec le fabricant, nos clients et les organismes de prévention et sécurité comme la **CARSAT**(2) et l'**OPPB-TP**(3) depuis plus de 10 ans.



Les Formations



- Spécialement conçues pour les grues aluminium, grues sur chenilles & araignées, lifts en aluminium.
- Animées par des formateurs et testeurs confirmés et agréés.
- Éligibles aux dispositifs **CPF**(1) et organismes opérateurs de compétences (**OPCO**).
- Référencés **DATADOCK**.



Nos formations ont lieu dans nos agences ou dans vos locaux.

A l'issue de la formation théorique et pratique, et sous réserve de réussite aux tests, nous vous délivrerons :

- Une Attestation de Compétences pour conducteur d'Engins en Sécurité (ACES) nominative.



1 : Compte personnel de formation
2 : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.
3 : Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics.

Ce qui change en 2020....

A partir de janvier 2020, l'Etat réalise une importante réforme des recommandations CACES. Les nouvelles recommandations CACES excluent les grues en aluminium de leurs programmes.

A cet effet, depuis plus de 15 ans, nous proposons des solutions réglementaires permettant l'obtention d'une Attestation de Compétences pour conducteur d'Engins en Sécurité (ACES), permettant la délivrance d'une autorisation de conduite.

Pourquoi une formation?



Tout conducteur d'un appareil de levage ou d'un équipement de travail mobile automoteur doit bénéficier au préalable d'une formation adéquate (article R4323-554 du Code du Travail)

L'employeur se doit d'établir et de délivrer une autorisation de conduite au conducteur (Article R4323-56 du Code du Travail selon les modalités prévues par l'arrêté du 2 décembre 1998)

Cette autorisation peut être délivrée selon les conditions suivantes :

- Le conducteur a reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'équipement de travail, réactualisée aussi souvent que nécessaire
- Il a été soumis au contrôle des connaissances et du savoir faire pour la conduite en sécurité de l'engin de travail, validés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques adéquates.
- Le conducteur est déclaré apte par le médecin du travail.
- Il doit avoir la connaissance des lieux, du plan de prévention et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.



La solution à partir de janvier 2020 ?

Nous vous proposons de poursuivre ces formations « intra » ou « inter » en vous délivrant une ACES (Attestation de Compétence pour conducteur d'Engin en Sécurité) basé sur l'ensemble des points théoriques et pratiques soumis par l'Assurance Maladie.

Le contenu et la qualité des formations resteront globalement identiques, nos supports de cours étant déjà créés lors des formations CACES.

L'obligation et respect des textes du Code du Travail seront également toujours applicables et respectés, la seule différence sera donc l'appellation du document donné en interne, toutefois cela ne changera rien pour vous.





Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS :

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Etre en conformité avec la réglementation (obligatoire).
- Pouvoir délivrer une autorisation de conduite.

LA VALIDATION :

- Évaluation théorique et pratique.
- Test.
- Attestation de formation (ACES)

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Les devoirs et responsabilités des utilisateurs.
- Les réglementations des engins de levage.
- Les grues tractables, types et mouvements.
- La technologie des équipements de travail.
- Les conditions de stabilité d'une grue.
- Les abaques de charges et contrôleur d'état de charge.
- Le calage et le mouflage d'une grue.
- Les règles de conduites routières.
- Les chaînes cinématiques et principes des énergies mises en oeuvre.
- Les différents indicateurs du tableau de bord.
- Les batteries et le risque électrique.
- Les accessoires de levage.
- Les élingues et leurs limites.
- Les calculs des forces.
- Le centre de gravité.
- Les gestes de commandement.
- Le transport, la mise en place et l'adéquation au levage.





LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Les contrôles documentaires (VGP, CE, Notice d'utilisation, carnet d'entretien, ...) .
- Les vérifications à la prise de poste.
- L'attelage et le dételage de la grue.
- La mise en place par la roue jockey ou par déplacement autonome sur essieu.
- La mise en place de la grue (adéquation et balisage) .
- Le calage et les mises à niveau dans différentes conditions environnementales (nature des sols, déclivités, bord de chaussée, ...) .
- Le déploiement de la grue, les contrôles et les essais de fonctionnement de l'ensemble.
- Les différents exercices en vision directe, en aveugle, avec les différents accessoires des grues (pinces, bennes, ...) .



Initiale Grues sur remorque

Formation initiale complète à l'utilisateur de grue sur remorque.

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 1 test avec 1 formateur
- 1 Attestation de formation (ACES)

- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 3 jours
- Au tarif unique de 855,00 € H.T./stagiaire*

Initiale Grues sur remorque & nacelles

Formation initiale complète à l'utilisateur de grue sur remorque avec nacelle.

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique (grue et nacelle)
- 1 test avec 1 formateur
- 1 Attestation de formation (ACES)

- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 4 jours
- Au tarif unique de 1 140,00 € H.T./stagiaire*

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS :

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Etre en conformité avec la réglementation (obligatoire).
- Pouvoir délivrer une autorisation de conduite.

LA VALIDATION :

- Évaluation théorique et pratique .
- Test.
- Attestation de formation (**ACES**)

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Les devoirs et responsabilités des utilisateurs.
- Les réglementations des engins de levage.
- Les grues tractables, types et mouvements.
- La technologie des équipements de travail.
- Les conditions de stabilité d'une grue.
- Les abaques de charges et contrôleur d'état de charge.
- Le calage et le mouflage d'une grue.
- Les règles de conduites routières.
- Les chaînes cinématiques et principes des énergies mises en oeuvre.
- Les différents indicateurs du tableau de bord.
- Les batteries et le risque électrique.
- Les accessoires de levage.
- Les élingues et leurs limites.
- Les calculs des forces.



- Le centre de gravité.
- Les gestes de commandement.
- Le transport, la mise en place et l'adéquation au levage.

LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Les contrôles documentaires (VGP, CE, Notice d'utilisation, carnet d'entretien, ...) .
- Les vérifications à la prise de poste.
- L'attelage et le dételage de la grue.
- La mise en place de la grue (adéquation et balisage) .
- Le calage et les mises à niveau dans différentes conditions environnementales (nature des sols, déclivités, bord de chaussée, ...) .
- Le déploiement de la grue, les contrôles et les essais de fonctionnement de l'ensemble.
- Les différents exercices en vision directe, en aveugle, avec les différents accessoires des grues (pinces, bennes, ...) .
- Le repli, la fin de postes et les consignes.
- Montage des différents accessoires, tel que nacelle, après formation théorique conformément à la notice d'utilisation.



Initiale Grues sur camion

Formation initiale complète à l'utilisateur des grues sur camion.

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 1 test avec 1 formateur
- 1 Attestation de formation (ACES)

- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 3 jours
- Au tarif unique de 855,00 € H.T/stagiaire**

Initiale Grues sur camion & nacelles

Formation initiale complète à l'utilisateur des grues sur camion avec nacelle.

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique (grue et nacelle)
- 1 test avec 1 formateur
- 1 Attestation de formation (ACES)

- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 4 jours
- Au tarif unique de 1 140,00 € H.T/stagiaire**

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.

Recommandations aux utilisateurs de

MONTE-MEUBLES & MONTE-MATÉRIAUX

En complément des textes réglementaires en vigueur et notamment de l'arrêté du 1er mars 2004 et de la directive « Machines » 2006/42/CE, transposé dans le code du travail, il est recommandé aux chefs d'entreprise dont tout ou partie du personnel relevant du régime général de la sécurité sociale procède aux opérations de déménagement, enlèvement, livraison de meubles, de colis similaires lourds ou encombrants, même à titre secondaire ou occasionnel, de prendre ou de faire prendre des mesures notamment lors de l'utilisation d'un appareil appelé « monte-meubles » ou « monte-matériaux ».

Lors des déménagements et des emménagements en hauteur, l'utilisation des monte-meubles **facilite le travail des salariés**, évite de nombreux accidents et limite significativement les lombalgies et les dorsalgies générées lors des manutentions manuelles.

Former le personnel devant utiliser un monte-meubles à son utilisation en toute sécurité est fortement recommandé.

Cette recommandation permet d'utiliser le matériel en toute sécurité et optimiser la performance de vos chantiers.

La formation comporte :

- **Une partie théorique.**
- **Une partie pratique.**

à l'issue de la formation, une attestation de formation à l'utilisation d'un monte-meubles ou monte-matériaux sera délivrée par un formateur agréé.

Elle servira de base à la délivrance d'une attestation d'utilisation.



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre en conformité avec la réglementation (obligatoire).
- Pouvoir délivrer une autorisation de conduite.

LA VALIDATION

- Évaluation théorique et pratique.
- Attestation de formation permettant la délivrance de l'autorisation de conduite.

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Les devoirs et responsabilités des utilisateurs.
- Les réglementation des engins de levage.
- Autorisations sur voie publique et autorisations spécifiques.
- Terminologie des éléments constitutifs.
- Technologie des montes - meubles.
- Adéquation avant montage (contrôle résistance zone de montage, sécurisation, logistique, ...) .
- Conditions d'équilibre et de stabilité des appareils de levage en porte - à - faux.
- Mode opératoire du montage.
- Les différents composants de sécurité.
- Abaques de charges.
- Consignes d'utilisation (essais de fonctionnement, essais de charge, vérifications à la prise de poste) .
- Mode opératoire pour le démontage.





LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Le contrôles documentaires (VGP, CE, Notice d'utilisation, carnet de maintenance, ...) .
- Les vérifications à la prise de poste : contrôle de l'attelage et transport.
- L'adéquation sur site.
- Le montage du monte - meubles en sécurité.
- Les essais de fonctionnement.
- Le contrôle en cours d'utilisation normale.
- La fin de poste.
- La consignation et le compte rendu.



Initiale Monte-Meubles & Monte-Matériaux

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 1 Attestation de formation (ACES)

- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 1 jour
- À partir de 287,50 € H.T/stagiaire



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS :

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Etre en conformité avec la réglementation (obligatoire).
- Pouvoir délivrer une autorisation de conduite.

LA VALIDATION :

- Évaluation théorique et pratique .
- Test.
- Attestation de formation (**ACES**)

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Les devoirs et responsabilités des utilisateurs.
- Les réglementations des engins de levage.
- Les grues sur chenilles / araignées, types et mouvements.
- La technologie des équipements de travail.
- Les conditions de stabilité d'une grue.
- Les abaques de charges et contrôleur d'état de charge.
- Le calage et le mouflage d'une grue.
- Les règles de conduites routières.
- Les chaînes cinématiques et principes des énergies mises en oeuvre.
- Les différents indicateurs du tableau de bord.
- Les batteries et le risque électrique sur les grues araignées.
- Les accessoires de levage.
- Les élingues et leurs limites.
- Les calculs des forces.
- Le centre de gravité.
- Les gestes de commandement.
- Le transport, la mise en place et l'adéquation au levage.



LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Les contrôles documentaires (VGP, CE, Notice d'utilisation, carnet d'entretien, ...) .
- Les vérifications à la prise de poste.
- Le chargement et le déchargement de la grue (araignées uniquement).
- La mise en place de la grue (adéquation et balisage) .
- Le calage et les mises à niveau dans différentes conditions environnementales (nature des sols, déclivités, bord de chaussée, ...) .
- Le déploiement de la grue, les contrôles et les essais de fonctionnement de l'ensemble.
- Les différents exercices en vision directe, en aveugle, avec les différents accessoires des grues.



Initiale Grues araignée

Formation initiale complète à l'utilisateur des grues sur araignée.

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 1 test avec 1 formateur
- 1 Attestation de formation (ACES)

- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 3 jours
- Au tarif unique de 855,00 € H.T/stagiaire**

Initiale Grues sur chenilles

Formation initiale complète à l'utilisateur de grues sur chenilles.

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 1 test avec 1 formateur
- 1 Attestation de formation (ACES)

- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 3 jours
- Au tarif unique de 855,00 € H.T/stagiaire**

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS :

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir des connaissances permettant de guider et d'utiliser une PEMP en toute sécurité, ainsi que faire l'adéquation d'une PEMP pour un travail précis
- Secourir une personne bloquée

LA VALIDATION (4h) :

- Évaluation théorique et pratique .
- Test.
- Attestation de formation (ACES)

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE (7h)

- Aspects règlementaires
- Les obligations de l'employeur
- Les obligations du conducteur
- Réglementation concernant le constructeur
- Les sanctions éventuelles
- Les catégories de PEMP et leur utilisation spécifique
- Performances et adéquations
- Les principaux organes d'une PEMP
- Les dispositifs de sécurité.
- Les consignes d'entretien et les différents contrôles
- Le mode opératoire de prise et de fin de poste
- Conditions et règles d'utilisation (nombre, qualification du personnel.
- prescriptions du constructeur
- Principaux risques et causes d'accidents
- Résistances au sol
- Obstacles
- Manœuvre à partir du poste de secours
- Consignes en cas d'électrification de la PEMP





LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE (10h)

- Vérification de l'adéquation
- Réalisation des contrôles
- Positionnement par rotation, translation, élévation
- Calage de la PEMP
- Exercices de maniabilité, dessous, le long et au-dessus d'une structure et entre des espaces réduits
- Exercices de conduite et de circulation avec la PEMP, slalom...



/ LES SERVICES *By All Road*



LOCATION

La location courte et longue durée, disponible partout en France, vous apportent de la flexibilité, un matériel entretenu et conforme, livré sur vos chantiers.



VENTE NEUF & OCCASION

La gamme de matériel neuf et occasion Klaas by All Road s'adapte à vos besoins pour vous permettre de gagner en productivité et en sécurité.



MAINTENANCE ET SAV

En agence ou sur chantier, les techniciens Klaas by All Road interviennent partout. En contrat de maintenance, vous restez concentré sur vos chantiers, nous gérons pour vous l'entretien courant de votre matériel.



FORMATIONS

Devenez et restez opérationnel en toute situation, avec les formations et mises à niveau Klaas by All Road.



FINANCEMENTS

Accélérez la croissance de votre entreprise, et optimisez votre trésorerie avec un financement adapté à votre activité.



LOCATION . VENTE . SAV . FORMATION

Distributeur exclusif Klaas en France

Siège social France

6, allée des primevères
60440 Nanteuil-le-Haudouin

(+33) 01 43 00 55 96
contact@klaas.fr

www.klaas.fr

